

COMMUNE DE SAHUNE

COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 10 JANVIER 2022

ORDRE DU JOUR :

- Délibération / Avenant marché maîtrise d'œuvre des travaux eau assainissement
- Délibération / Devis rédaction acte administratif pour acquisition terrain
- Délibération / Demande subvention départementale pour Aménagement cantine
- Délibération / Convention de veille et stratégie foncière entre EPORA, CCBDP et la Commune
- Devis travaux voirie chemin rural berges le haut
- Travaux en cours
- Comptes rendus diverses réunions et commissions
- Questions diverses

Présents : Marc BOMPARD, Jérôme FELIX, Jennifer MOURRE, Olivier BRUN, Christine DUMOTIER, Laurent DROUET, Roxane FELIX, Henri GRAUGNARD, Sylvie MAURIN, Sandrine PRUD'HOMME, Philippe ROBIN

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : Christine DUMOTIER

0 – Approbation du compte rendu du 6 décembre 2021 :

Le compte rendu du 6 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité

1 – Délibération : Avenant marché maîtrise d'œuvre des travaux eau assainissement :

Le Maire informe les conseillers que le cabinet Merlin a sollicité une revalorisation de sa mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux Eau et Assainissement quartier Plaine du Moulin et trx Eau entre amont brise charge grande fontaine et aval réservoir Gauthier.

En effet, la mission a été établie en fonction du montant prévisionnel des travaux estimés au stade de la consultation pour 412500€ HT, puis ce montant a été estimé au stade de l'avant-projet définitif à 504 124.30€ soit une augmentation de 22.21% applicable aux différentes missions.

En conséquence, Le cabinet MERLIN propose une réévaluation de sa mission de 19 892.50€ ht à 23 707.93€ HT soit une augmentation de 3815.43€ HT.

Le maire présente l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre stipulant le nouveau montant de la mission de MO et propose aux conseillers de valider cet avenant.

Décision adoptée à : l'unanimité

2 – Délibération : Devis rédaction acte administratif pour acquisition terrain :

Le maire rappelle la décision d'acquérir un terrain en bord de rivière au quartier du Moulin et présente le devis établi pour la rédaction de l'acte administratif.

Il propose aux conseillers d'accepter et valider ce devis s'élevant à la somme de 524.40€ TTC

Décision adoptée à : l'unanimité

3– Délibération : Demande subvention départementale pour aménagement cantine :

En raison de contraintes techniques supplémentaires par rapport au site, Les devis demandés auprès de la société, ne sont toujours pas disponibles. Après discussion, Le Maire propose aux élus de donner un accord de principe à ce projet qui ne sera validé que si les financements sont accordés.

Décision adoptée à : unanimité si devis s'élevant aux alentours de 100 000€HT

4 – Délibération : Convention de veille et stratégie foncière entre EPORA, CCBDP et la Commune :

Le maire présente la convention préparée par l'organisme EPORA. (voir document joint)

Après lecture du document et discussion, Il propose aux conseillers de valider la convention et de l'autoriser à la signer.

Décision adoptée à : unanimité si la communauté de communes est également favorable.

5 – Devis travaux voirie chemin rural Berges le haut :

Le Maire présente un devis établi pour la somme de 4430€ HT concernant la création de deux passages busés sur cette voie. Ces travaux permettront de faciliter l'évacuation des eaux sur ce secteur.

Les conseillers approuvent ces travaux, autorisent le maire à signer le devis et à engager les travaux.

6 – Travaux en cours :

Travaux Eau Assainissement : une réunion de chantier est organisée en mairie puis sur le terrain avec les propriétaires afin de définir le passage exact des canalisations sur les terrains privés.

Aménagement du logement au 1^{er} étage de la mairie : aucune avancée à ce jour

Local maternelle : le maçon qui a repris le chantier avance tranquillement. La dalle au sol a été coulée pendant les vacances de Noël. Les travaux continuent hors jours de classe et seront achevés aux prochaines vacances scolaires.

Eglise : la reprise de l'édifice dans les biens communaux semble compromise légalement. Cela n'est possible que si les activités qui y sont organisées sont autant culturelles que cultuelles.

Camping : Gestion 2022, le contrat de délégation de service public reste valable pour cette saison.

Acquisition d'un micro portatif : il est envisagé l'achat pour environ 249€ d'un micro portatif pour servir à diverses manifestations en extérieur (obsèques, animations, inaugurations....)

Après discussion, la paroisse en possède un et est disposé à le prêter si besoin.

7 – Compte rendu diverses réunions et commissions:

Aucune réunion n'a eu lieu pendant la période des fêtes

8 – Questions diverses :

Cté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale : une collecte de petits appareils électriques et électroniques va être organisée dans les mairies et écoles. Des boîtes de dépôt seront demandées auprès de la CCBDP.

Association ALUMN (Local Association Urgences Médicales de l'hôpital – centra appel gardes weekends) : l'association prévient la mairie qu'il ne faut plus verser l'aide annuelle qui servait aux frais du local, l'hôpital prend en charge ces frais.

La séance est levée à : 22 heures